



## COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 05 Mars 2019 à 20 h30

**Présents** : Mmes Marie-France CURTAUD, Virginie DALLA COSTA, Nathalie GIOVANNACCI et Carole RAVAL  
MM Francis DEVILLIERS, Alexandre FAUGE et Alexandre VEUILLET.

**Absents et excusés** : Nathalie MAILLARD *pouvoir à Marie-France CURTAUD*,  
Jean-Paul PERRIAT *pouvoir à Alexandre VEUILLET*,  
Christian FAUGES *pouvoir à Alexandre FAUGE*  
René BELLEMIN

**Secrétaire de séance** : Nathalie Giovannacci

### ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05 Février 2019.**  
Approbation du compte-rendu à l'unanimité des membres du conseil présent.
- **Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion du budget général et du budget annexe eau.**

### Budget général 2018

2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	DEPENSES	RECETTES
Opération de l'exercice	292 513,94 €	374 197,19 €	152 127,72 €	106 730,89 €	444 641,66 €	480 928,08 €
Résultat de l'exercice	81 683,25 €		-45 396,83 €		36 286,42 €	

2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2017		374 240,23 €	1 606,27 €		1 606,27 €	374 240,23 €
Opérations de l'exercice	292 513,94 €	374 197,19 €	152 127,72 €	106 730,89 €	444 641,66 €	480 928,08 €
TOTAUX	292 513,94 €	748 437,42 €	153 733,99 €	106 730,89 €	446 247,93 €	855 168,31 €
Résultat clôture	455 923,48 €		-47 003,10 €		408 920,38 €	

Budget approuvé par 8 voix pour, 0 abstention et 0 contre.

## Budget eau 2018

2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	28 172,28 €	42 909,40 €	31 565,67 €	14 437,96 €	59 737,95 €	57 347,36 €
Résultat de l'exercice	14 737,12 €		-17 127,71 €		-2 390,59 €	

2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		25 685,86 €	5 867,15 €		5 867,15 €	25 685,86 €
Opération de l'exercice	28 172,28 €	42 909,40 €	31 565,67 €	14 437,96 €	59 737,95 €	57 347,36 €
TOTAUX	28 172,28 €	68 595,26 €	37 432,82 €	14 437,96 €	65 605,10 €	83 033,22 €
Résultat de clôture	40 422,98 €		-22 994,86 €		17 428,12 €	

Budget approuvé par 8 voix pour, 0 abstention et 0 contre.

• **Convention à prendre pour l'approbation de la commune pour l'accueil des enfants de Nances au centre socioculturel du Lac d'Aiguebelette (Association AEL) pour l'année 2019.**

Lecture de la convention entre l'association du centre socioculturel du lac d'Aiguebelette (AEL) et la commune de Nances. Cette convention engage la commune à verser la somme de 4€ par jour et par enfant, fréquentant l'accueil de loisir du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Cette participation est déduite lors de l'inscription du prix de journée qui reste à la charge des familles.

Après délibération, le Conseil Municipal

Approuve à l'unanimité des membres présents la mise en place de cette convention,

Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

• **Délibération à prendre pour les modifications statutaires du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie).**

Lecture de la délibération proposée par le SDES, concernant les modifications statutaires. Cette délibération porte sur :

- Les nouveaux statuts,
- La liste des communes adhérentes à ce jour,
- L'état des compétences optionnelles assurées à ce jour.

Après délibération, le Conseil Municipal

Approuve à l'unanimité des membres présents la mise en place de cette délibération,

Autorise Monsieur le Maire à signer cette délibération.

• **Déclaration Préalable de travaux déposée par la CCLA pour le réaménagement de 2 parkings de chaque côté de la voie après le péage de l'autoroute.**

La CCLA, en partenariat avec l'AREA, souhaite réaménager les parkings en sortie d'autoroute se situant face à la Maison du Lac pour l'un et à côté de Vertes Sensations pour l'autre afin de les agrandir de 49 places chacun tout en réaménageant ceux existants.

- **Courrier de Mme Marie-Louise FAUGES pour le changement d'une clôture :** demande faite pour remplacer la clôture existante qui est abimée par une clôture en matériaux composites avec des lames de couleur identique à celle du portail actuel.

La demande est acceptée.

• **Questions diverses :**

Un conseiller soulève la question d'un portail posé sans demande sur la commune : il est rappelé qu'une demande préalable est nécessaire pour ce genre de travaux.

La Municipalité va aussi rappeler à d'autres propriétaires cette règle par une même lettre.

Fin de la réunion à 23h15

Le Maire,

Alexandre FAUGE

